



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
3 OCTOBRE 2006**

**PRÉSENTATION DU  
PROJET DE BUDGET 2007**

## Introduction

Ce soir, au nom du Conseil administratif, je vous présente le budget 2007 de notre Commune afin que vous puissiez le renvoyer en commissions spécialisées pour étude.

La procédure d'élaboration que nous avons suivie, est en cohérence avec celles des exercices précédents et répond aux principes qui, depuis le début de cette législature, nous permettent de préserver la santé des finances municipales, tout en prenant en compte les mécanismes salariaux des employés, le fonctionnement des services à la population et le soutien aux multiples activités qui se sont développées au cœur de notre Commune.

Une fois encore, le Conseil administratif a travaillé en adoptant une ligne de conduite fondée sur la prudence, voire sur une certaine réserve quant aux perspectives de progression de nos recettes fiscales. Pour ce nouvel exercice, nous avons pris comme référence les comptes réels déjà adoptés par votre Conseil, soit les comptes 2005.

Je tiens pourtant à relever ici que les informations qui nous ont été fournies par le département des finances s'affinent sensiblement. Elaborées à partir de la structure de nos contribuables et des variations de revenu estimées, elles gagnent en crédibilité et nous avons pris acte que la valeur annoncée de production des centimes communaux se rapprochent aujourd'hui très sensiblement des estimations auxquelles nos propres services sont arrivés.

Un point noir a cependant dû être pris en compte dans ce budget, celui du transfert des charges du Canton sur les Communes. Le 24 avril 2005, suite à un référendum, la population genevoise refusait les charges supplémentaires transférées de l'Etat aux Communes. Moins d'une année après, le Conseil d'Etat nouvellement élu, faisait voter une loi qui prévoyait ce même transfert de charges, d'un montant global de 30'000'000.- pour deux années consécutives, soit 2006 et 2007. Cela représente pour Meyrin un peu plus de 2'000'000.- pour chacune des années. Cette somme a été incluse dans le projet de budget que vous avez sous les yeux. Vous pourrez constater que l'augmentation effective des charges 2007 s'élève à 3%, ce qui correspond exactement à la somme qui nous est ponctionnée par l'Etat.

Pour que cette ponction de nos ressources fiscales ne pénalise pas notre propre budget, nous avons prioritairement agi sur nos provisions. Lors du

travail en commission vous aurez l'occasion de prendre connaissance de manière plus précise des réductions que nous avons pu effectuer sur ces postes, puisque nous bénéficions désormais de l'expérience des années précédentes.

Nous ne sommes cependant pas à l'abri de nouvelles mesures prises par l'Etat à l'égard des Communes, loin s'en faut. Dès 2008, le Canton lui-même devra absorber des reports de charges supplémentaires de la part de la Confédération. Il a ainsi unilatéralement décidé que la participation qui serait demandée aux communes s'élèverait alors à 80'000'000.- francs. N'ayant aucun moyen pour infléchir l'Etat, les Communes ont cependant accepté d'ouvrir des négociations afin que ce report de charges soit lié à l'octroi de compétences nouvelles.

Aujourd'hui ces négociations tournent en rond et se heurtent à de nombreux blocages dont la responsabilité incombe tant à l'administration cantonale qu'à celles des communes. Il est difficile pour l'Etat d'accepter le lien que les Communes demandent, c'est-à-dire à charges nouvelles, compétences nouvelles. L'administration cantonale se satisferait volontiers de ne transférer que ses propres charges financières ! Pour nous les Communes, la difficulté est autre : chacune d'entre nous ayant ses particularités, il nous est difficile d'envisager des charges nouvelles qui réduiraient notre capacité de poursuivre notre politique municipale de proximité pour devoir assumer des responsabilités nouvelles normalisées sur l'ensemble des Communes !

Ce difficile débat ne fait qu'alourdir nos perspectives d'avenir et ceci au moment où de grands projets d'investissements semblent enfin se concrétiser. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 50'000'000.- francs qui sont destinés à la réalisation de travaux déjà votés et acceptés par votre Conseil. A cela il faut ajouter les 32'000'000.- francs d'investissements planifiés pour 2007.

Le Conseil administratif a eu l'occasion de vous soumettre ses inquiétudes quant aux risques que fait courir cette concentration d'investissements sur une trop courte période. Aujourd'hui il n'exclut pas que les années à venir nous confrontent à des difficultés nouvelles tant pour nos futurs budgets que pour notre fiscalité, au travers de nos centimes additionnels.

La continuité dans la maîtrise des charges de fonctionnement et une estimation avisée des recettes ont été les priorités premières prises en considération lors de l'élaboration de ce projet de budget 2007.

	<b>B 2007</b>	B 2006	R 2005
<b>Total des revenus</b>	<b>68'528'271</b>	65'917'678	73'686'240
<b>Total des charges</b>	<b>68'509'801</b>	65'906'837	66'247'336
<b>Excédent</b>	<b>18'470</b>	10'841	7'438'904

Par rapport au réel 2005, les charges sont en augmentation de Fr. 2'262'464 soit de 3 %.

### 30. Charges du personnel

	<b>B 2007</b>	B 2006	R 2005
Charges de personnel	<b>25'492'390</b>	25'219'590	23'863'898

Pour 2007 la progression des charges du personnel est contenue à 1,1 % par rapport au budget 2006. Cette augmentation comprend l'allocation de vie chère dont le taux a été budgétisé à 1 % et intégré, comme les hausses statutaires et les étrennes, aux montants qui vous sont soumis.

Il faut préciser que dans ce budget les charges du personnel liées à la création de la nouvelle institution de la petite enfance ne figurent pas. Elles entreront en vigueur dès 2008. On peut également souligner l'effet financier positif entraîné par certains départs à la retraite anticipée.

Contrairement à l'exercice 2006 la demande de nouveaux postes à durée indéterminée pour l'ensemble de l'administration correspond, en équivalence plein temps, à un 115%, soit à seulement un peu plus d'un poste à 100%.

### 31. Bien, services et marchandises

	<b>B 2007</b>	B 2006	R 2005
Biens, services et marchandises	<b>15'186'553</b>	13'947'900	13'991'123

Ce poste enregistre une progression de 8.9% par rapport au budget 2006. Cette augmentation est due principalement à la hausse intervenue dans les rubriques suivantes :

- 318.51 Activités culturelles Forum 464'500.-
- 314.10 entretiens des bâtiments 414'000.-
- 312.1 eau, énergies, combustibles 282'000.-

### 331. Amortissements du P.A.

	<b>B 2007</b>	B 2006	R 2005
Amortissements des investissements	<b>9'811'937</b>	9'825'416	8'475'750

Les nouveaux investissements votés entre septembre 2005 et juin 2006 s'élèvent à CHF 17.646 moi, les amortissements liés à ces crédits débutant en 2007.

Cela représente CHF 620'000.- d'amortissements supplémentaires dès le budget 2007. En revanche les anciens amortissements se terminant lors de l'exercice 2006 atteignent CHF 633'000.- ce qui explique la stabilité des chiffres.

### 35. Dédommagements à des collectivités publiques

	<b>B 2007</b>	B 2006	R 2005
Dédommagements à des collectivités publiques	<b>5'933'577</b>	4'989'119	5'056'430

Ce poste se compose de la participation communale aux coûts de prestations fournies par des structures publiques, soit :

la perception des impôts 2'231'000.- le traitement des ordures 1'690'000.-, les frais du SIS 816'700.-, les coûts du GIAP 573'800.- et les cotisations de l'ACG-SIACG 423'000.-. Il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, les frais de perception des impôts ont passé de 3 % à 4,5 % ce qui représente une charge supplémentaire de 743'500.-,

**36. Subventions accordées**

Subventions accordées	B 2007	B 2006	R 2005
	<b>4'573'844</b>	4'478'312	4'348'831

Cette rubrique comprend les subventions accordées dans les domaines :  
culture, sport, activités jeunesse, domaine social, l'aide au développement.

**Autres charges (32-330-34)**

Autres charges (32-330-34)	B 2007	B 2006	R 2005
	<b>7'511'500</b>	7'446'500	10'511'304

Les autres charges comprennent les rubriques :

32- intérêts passifs, suite au remboursement en septembre 2006 du dernier emprunt de CHF 4'500'000.-, la dette a été entièrement remboursée.

330- pertes sur débiteurs, il a été prévu une provision de 10% sur les impôts personnes physiques et personnes morales.

Quant à la rubrique 34 elle représente la part d'impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises, ce montant nous est communiqué par l'administration fiscale cantonales, il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, la part communale a passé de 25% à 33% ce qui représente une augmentation de 1'400'000.-.

**Charges "incompressibles"**

Certaines charges sont considérées comme moins "flexibles" que d'autres, elles se caractérisent par des contraintes contractuelles, statutaire ou imposées par l'Etat. Le Conseil municipal aurait le pouvoir d'agir, mais avec les importantes conséquences qui en découleraient le cas échéant.

La marge de manœuvre considérée comme "plus flexible" est relativement restreinte, puisqu'elle se situe à hauteur d'environ 30% du total des charges.

**Liste des charges incompressibles**

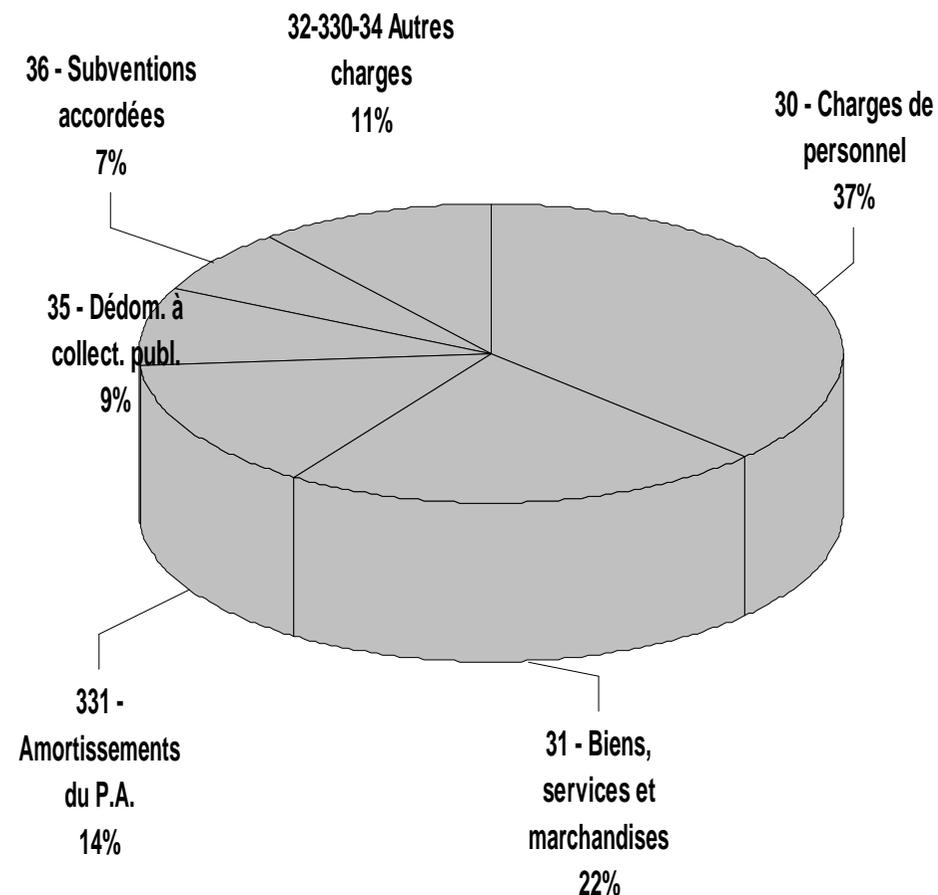
Comptes	Désignation	Budget 2007	Budget 2006	Réel 2005	Réel 2004
<b>3xx</b>	<b>Total des charges</b>	<b>68'509'801</b>	<b>65'906'837</b>	<b>66'247'337</b>	<b>60'309'435.67</b>
		100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
300-309	Personnel (sens large)	25'492'390	25'219'590	23'863'898	23'249'660
331	Amortissements	9'811'937	9'825'416	8'475'750	9'524'342
90.500.346.10	Rétro. aux communes françaises	5'400'000	4'000'000	3'601'266	3'401'074
90.100.351.40	Frais perception cts add. PP	1'710'000	1'147'500	1'047'203	1'147'718
72.000.351.30	Frais de traitement des ordures	1'690'000	1'650'000	1'714'587	1'692'704
14.000.352.20	Participation frais SIS	816'700	805'000	806'233	813'918
35x	Participation FAS'e	576'237	549'700	524'182	417'352
54.700.352.50	Participation GIAP	573'800	504'562	424'376	381'654
318.4x	Assurances diverses	556'560	541'760	572'464	494'885
90.110.351.40	Frais perception cts add. PM	521'000	267'000	462'423	408'178
05.100.352.42	Cotisation SIACG	423'000	418'230	394'252	365'150
32x	Intérêts passifs	150'000	325'000	550'752	1'011'875

<b>Total incompressibles</b>	<b>47'721'624</b>	<b>45'253'758</b>	<b>42'437'385</b>	<b>42'908'509</b>
	69.66%	68.66%	64.06%	71.15%

<b>Autres charges, sur lesquelles la marge de manœuvre est plus grande:</b>	<b>20'788'177</b>	<b>20'653'079</b>	<b>23'809'952</b>	<b>17'400'927</b>
(% par rapport au budget)	30.34%	31.34%	35.94%	28.85%

**Evolution des charges de fonctionnement :**

	Budget 2007	Budget 2006	Réel 2005	Réel 2004
<b>30 - Charges de personnel</b>	<b>25'492'390</b> 37.21%	25'219'590 38.27%	23'863'898 36.02%	23'249'660 38.55%
<b>31 - Biens, services et marchandises</b>	<b>15'186'553</b> 22.17%	13'947'900 21.16%	13'991'123 21.12%	13'386'234 22.20%
<b>331 - Amortissements du P.A.</b>	<b>9'811'937</b> 14.32%	9'825'416 14.91%	8'475'750 12.79%	9'524'342 15.79%
<b>35 - Dédom. à collect. publ.</b>	<b>5'933'577</b> 8.66%	4'989'119 7.57%	5'056'430 7.63%	5'010'316 8.31%
<b>36 - Subventions accordées</b>	<b>4'573'844</b> 6.68%	4'478'312 6.79%	4'348'831 6.56%	4'113'485 6.82%
<b>32-330-34 Autres charges</b>	<b>7'511'500</b> 10.96%	7'446'500 11.30%	10'511'304 15.87%	5'025'399 8.33%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>68'509'801</b> 100.00%	65'906'837 100.00%	66'247'337 100.00%	60'309'436 100.00%



**32. Revenus**

Revenus	B 2007	B 2006	R 2005
	<b>68'528'271</b>	65'917'678	73'686'240

Les recettes fiscales représentent le 87 % des revenus de la commune. Les estimations communales sont proches de celles annoncées par l'administration fiscale cantonale, elles sont fondées sur la production réelle de l'année 2005, sans prendre compte les rattrapages des années précédentes.

**40. Impôts**

Impôts	B 2007	B 2006	R 2005
	<b>59'259'000</b>	57'387'500	63'599'552

Les rentrées fiscales dépendent étroitement de l'évolution économique et sont soumises aux fluctuations de la conjoncture. Le Département des finances s'efforce de nous transmettre des informations affinées. Pour les impôts personnes physiques les informations reçues tiennent désormais compte de la structure fiscale propre à notre commune. En ce qui concerne les impôts personnes morales, l'exercice est beaucoup plus complexe, toutefois pour 2006 et 2007 l'activité économique meyrinoise devrait profiter de la conjoncture favorable.

**Personnes physiques**

<b>BUDGET 2007 90.100.400.10</b>	Compte 90.100.400.10 2005	Production annuelle nette 2005	Variation annoncée par l'Etat de 2005 à 2007
<b>CHF</b>	CHF	CHF	%
<b>38'000'000</b>	37'727'216	37'402'273	+ 2
<b>à 45 centimes</b>		à 45 centimes	

L'Etat, dans ses prévisions fiscales - et non pas économiques -, tient compte entre autre des éléments suivants: variation de la population, variation prévue de la production et variation de la part privilégiée. Cette dernière diminue progressivement et a été estimée à 37 % pour 2007 alors qu'elle se situait à 45 % en 2005.

**Personnes morales**

<b>BUDGET 2007 90.110.400.10</b>	Compte 90.110.400.10 2005	Production annuelle nette 2005	Variation annoncée par l'Etat de 2005 à 2007
<b>CHF</b>	CHF	CHF	%
<b>11'570'000</b>	16'405'679	11'689'295	+ 0
<b>à 45 centimes</b>		à 45 centimes	

Les prévisions budgétaires 2007 tiennent compte de la forte progression des impôts personnes morales enregistrée depuis l'année 2003.

**42. Revenus de biens**

Revenus de biens	B 2007	B 2006	R 2005
	<b>3'067'871</b>	3'035'371	3'354'646

Le plus gros poste de cette rubrique concerne la rétrocession sur la consommation électrique par les SIG, dont le montant estimé est de CHF 2'000'000.-.

**43. Revenus divers**

Revenus de biens	<b>B 2007</b>	B 2006	R 2005
	<b>5'809'830</b>	5'139'550	6'214'111

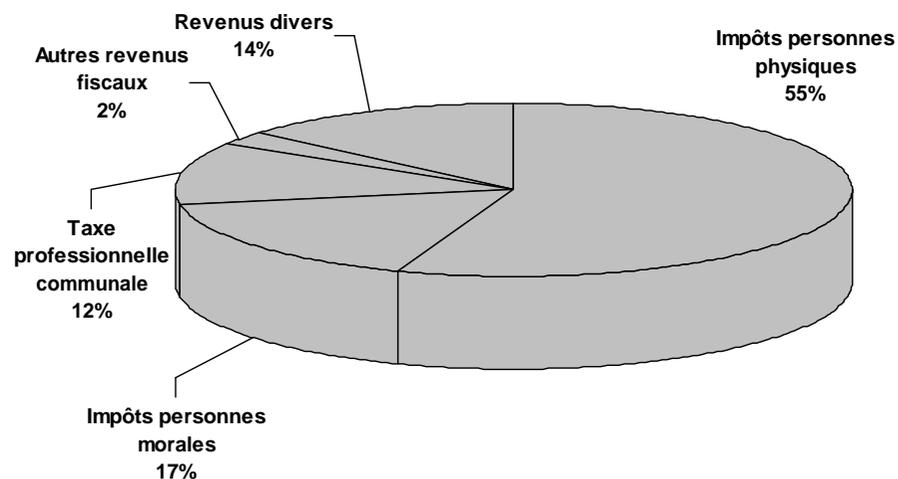
Parmi ces revenus, figurent les entrées aux installations sportives, la location des parkings, la vente de repas scolaires. On enregistre une forte hausse par rapport au budget 2007, due à une estimation plus réaliste des recettes d'exploitation de la salle de spectacle du Forum.

**44-45-46. Autres revenus**

Revenus de biens	<b>B 2007</b>	B 2006	R 2005
	<b>391'570</b>	355'257	517'932

Ces 3 rubriques représentent une modeste contributions aux recettes communales, les principales sources de revenus qui alimentent ces rubriques sont :

- participation de Cies d'assurance incendie 150'000.-
- remboursement des frais du groupmt intercom. PC 41'000.-
- remboursement des frais du groupmt intercom. CASS 55'000.-
- subvention cantonale au GIAP 92'000.-

**Evolution des recettes fiscales et des revenus en général:**

NATURES - LIBELLES	BUDGET	BUDGET	REEL	REEL
	Budget 2007	Budget 2006	Réel 2005	Réel 2004
Impôts personnes physiques	38'000'000 55.45%	38'250'000 58.03%	37'727'216 51.20%	38'274'597 52.18%
Impôts personnes morales	11'570'000 16.88%	8'900'000 13.50%	16'405'679 22.26%	14'278'485 19.47%
Taxe professionnelle communale	8'004'000 11.68%	8'502'500 12.90%	7'758'674 10.53%	8'525'134 11.62%
<b>TOTAL</b>	<b>57'574'000</b> 84.01%	<b>55'652'500</b> 84.43%	<b>61'891'569</b> 83.99%	<b>61'078'217</b> 83.27%
Autres revenus fiscaux	1'685'000 2.46%	1'735'000 2.63%	1'707'983 2.32%	1'750'767 2.39%
Revenus divers	9'269'271 13.53%	8'530'178 12.94%	10'086'688 13.69%	10'518'751 14.34%
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>68'528'271</b> 100.00%	<b>65'917'678</b> 100.00%	<b>73'686'240</b> 100.00%	<b>73'347'735</b> 100.00%

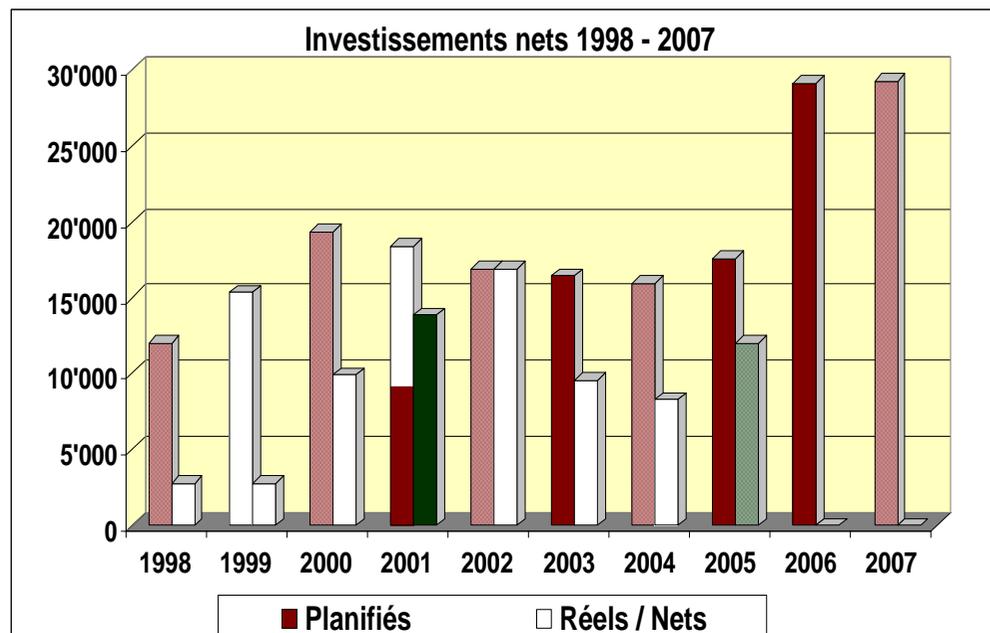
#### 4. Evolution des investissements :

Investissements prévus au budget 2007 (selon le Plan des investissements) :

Investissements bruts	CHF	31'991'650.-
./. Subventions	CHF	2'712'500.-
Investissements nets	CHF	29'279'150.-

Evolution des investissements nets (en CHF '000):

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Planifiés	12'053	15'316	19'375	18'402	16'888	16'428	20'528	17'610	29'150	29'279
Réels	2'833	2'743	9'912	13'829	16'874	9'598	8'303	11'975		



#### 5. conclusions :

La préparation de ce projet de budget a mis en évidence certains éléments auxquels nous tenons à vous rendre attentifs. La marge excédentaire de notre budget de fonctionnement diminue.

Le report des charges cantonales a grevé notre budget de fonctionnement et d'autres reports, plus conséquents, semblent prévus dès l'année 2008.

De plus les dernières réalisations votées par le conseil municipal auront des conséquences sensibles sur les budgets à venir. Il ressort des prévisions financières établies sur la base de la dernière planification des investissements que notre marge pourrait devenir déficitaire.

Il est important que chacun garde à l'esprit que les investissements et la gestion des fonds publics ne doivent pas se faire au détriment des générations futures. Il est nécessaire d'envisager les dépenses publiques en terme de durabilité et des recherches d'équilibre prenant compte les dimensions environnementales, économiques et sociales

#### 6. informations pratiques :

Afin de vous permettre de procéder à l'examen du budget 2007, nous vous remettons les documents suivants:

- le projet du budget 2007;
- le fascicule "D.I.A.E." du budget 2007 ;
- le texte de présentation de ce jour;

Le Conseil administratif vous propose de renvoyer ce projet de budget aux commissions concernées, selon le calendrier ci-après et vous remercie de votre attention et de votre bon accueil.